



MODIFICATION À LA SÉANCE OCTOBRE 2021

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

La séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Joliette devant avoir lieu le 5 octobre prochain, à 19 h, aura lieu à la même date à 16 h au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

La séance sera publique et les mesures de distanciation sociale seront respectées.

Donné à Joliette, le 1^{er} octobre 2021.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nancy Fortier', is written over a horizontal line.

Nancy Fortier
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nancy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par les membres du conseil, le 1^{er} octobre 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1^{er} octobre 2021.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nancy Fortier', is written over a horizontal line.

Signature